



## Déclaration SNUipp-FSU préalable à la CAPD du 29 août 2017

Monsieur Le DASEN,

L'école primaire française subit un sous-investissement structurel qui la place au dernier rang des 11 pays de l'OCDE comparables en termes de niveau de vie. Ce déficit vient en partie expliquer les difficultés de notre école à lutter contre des inégalités scolaires qui sont avant tout des inégalités sociales. Pour le SNUipp-FSU, il s'agit bien du défi majeur qui est posé à notre système éducatif et qui ne pourra pas être relevé à coup d'injonctions ministérielles et d'appel à des méthodes miracles ou un prétendu recentrage sur les « fondamentaux ».

La fin de l'année a donné lieu à une succession d'annonces qui n'aident pas à la sérénité nécessaire pour une rentrée scolaire dans de bonnes conditions.

Ainsi, l'annonce gouvernementale du non renouvellement des contrats aidés sur le territoire a jeté le trouble dans les écoles où ces personnels exercent des missions indispensables au bon fonctionnement de l'école, tant dans l'accompagnement des élèves en situation de handicap qu'en aide administrative à la direction d'école. Face à l'inquiétude croissante, le gouvernement a précisé que l'école serait « relativement » préservée mais l'annonce de seulement 50 000 contrats à cette rentrée dans l'Éducation nationale correspond à une baisse de 23 157 contrats. Le SNUipp-FSU est intervenu auprès du ministère pour demander le maintien des postes et leur transformation en emplois stables et pérennes de la Fonction publique. De même, nous réitérons notre demande de disposer des moyens humains nécessaires à la mise en œuvre de tous les accompagnements évalués comme nécessaires par la MDPH et que les emplois AVS et AESH soient pérennisés en accentuant la politique de cédésation débutée en 2014 pour aller vers la création d'un corps spécifique de la Fonction Publique. A l'heure actuelle, les écoles n'ont toujours pas de nouvelles quant au renouvellement des contrats des personnels en CAE-CUI. Lors de notre entrevue en juin, vous nous aviez informés que les établissements employeurs étaient prêts pour faire signer les contrats au 1<sup>er</sup> septembre et que les demandes d'EVS pour les écoles qui souhaiteraient en bénéficier pourraient être examinées.

De même, le changement des rythmes scolaires s'est fait dans la précipitation. Ce qui ne devait être qu'une possibilité de dérogation à titre expérimental va concerner plus de 20 % des écoles. Si ce décret permet des assouplissements attendus, l'absence de cadrage national est préoccupant et exacerbe les tensions au sein des écoles qui seules en supportent les conséquences. Le CTSD de jeudi sera l'occasion d'y revenir en détail. Pour autant, nous avons toujours les questions de la fin de l'année sur l'organisation des services des TRS et ZIL.

Nous avons aussi appris la décision du gouvernement du gel de la valeur du point d'indice des fonctionnaires. Alors que le point était gelé depuis 2010, une seule revalorisation de 1,2 % est intervenue en 2016. Ce gain serait tout de suite enrayé par le gel de la valeur du point, annoncé pour 2018, alors même que l'inflation repart à la hausse. A cela s'ajoute le rétablissement du jour de carence pour les fonctionnaires en arrêt maladie. Cette mesure revient à stigmatiser les personnels en arrêt, à diminuer leur salaire et à les placer dans la situation des salariés du privé les moins protégés.

Ce jour de carence injuste avait été supprimé en 2014. Nous nous opposons à son retour qui reviendrait à diminuer le salaire.

Quant à la mise en place du PPCR, nous voudrions savoir si le calendrier prévu sera tenu.

A ces annonces se sont ajoutées, la création dans la précipitation de CP à 12 à moyens constants en prenant notamment des postes sur le dispositif plus de maîtres que de classes....

Quant à la mesure de rentrée en musique, cela témoigne surtout d'une méconnaissance grave de la réalité des écoles.

Nous venons d'apprendre la volonté d'une mise en place d'évaluation en CP dans les 3 premières semaines. Cette nouvelle montre à nouveau le désir d'effet d'annonce du ministre avant l'intérêt de nos élèves. Dans 3 jours, c'est la pré-rentrée, pouvez-vous nous apporter quelques précisions ?

Le SNUipp-FSU ne partage pas l'annonce de notre président sur le fait que la France ne soit pas réformable. SI les réformes sont progressistes, construites avec les citoyens et les personnels, elles sont accueillies favorablement. En revanche, prévoir une rentrée avec :

- une remise en cause des personnels en CAE, CUI
- des changements précipités pendant les vacances des rythmes sans cadre national et sans bilan
- dédoublement des CP en ponctionnant des postes d'un dispositif nouveau plébiscité par les collègues
- des évaluations en CP annoncées 4 jours avant la pré-rentrée
- et pour tous les fonctionnaires, gel du point d'indice, retour du jour de carence.

Heureusement, nous ferons la rentrée en chantant !

Plus sérieusement, le SNUipp-FSU rappelle qu'on ne peut réformer et transformer l'école sans s'appuyer en premier lieu sur la professionnalité de celles et ceux qui la font au quotidien.

Cela passe par un effort accru sur la formation initiale et continue des professeurs des écoles, la seconde étant actuellement quasi inexistante. Il faut aussi développer l'accompagnement des enseignants, le lien avec la recherche en éducation et respecter le temps long de l'école qui n'est pas celui des effets d'annonce politique.

Enfin, en cette première CAPD de l'année scolaire, même si nous souhaitons saluer le travail des services, nous devons souligner que la réception tardive des documents nous met en difficulté dans notre travail paritaire.